#### LA FORMATION **DES ARCHITECTES** ET LA FORMATION **DU TERRITOIRE**

auiourd'hui en auestion.

initial d'un cursus de six ans sanctionné par professionnalisation des jeunes architectes, de un diplôme d'état (DPLG ou DESA, ...) au les intégrer dans les agences pour leur offrir le LMD actuel (License, Mastère, Doctorat) de lien et leur proposer le temps de la fabrication trois ans et deux ans pour le LM complété par de l'expérience, elle a tout intérêt à ne pas l'Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en Nom intervenir – sinon à enseigner le projet dans Propre (HMONP) pour les candidats à l'exercice les écoles – directement dans la formation libéral ou en société de la maîtrise d'œuvre initiale. Nous attendons des architectes cultivés d'une durée minimum de six mois d'immersion et frottés au réel du métier, pas des techniciens dans le monde professionnel couplés avec de l'architecture couverts d'un vernis théorique des cours théoriques post-diplôme, a fait ou culturel. en les rapprochant dans le même temps de Mais la société, qu'attend-elle des architectes ? l'université tout en renforçant l'illusion d'une Sait-elle véritablement ce qu'ils peuvent apporter professionnalisation des diplômés (DE) par l'immersion de six mois (HMONP) en agence entièrement prise en charge par la profession.

pour les particuliers construisant pour eux- de demain. mêmes au-dessous des 170 m² SHON qui cela sans désarmer et le montrer sans relâche autorisés depuis 35 ans. à nos élus ?

penser l'architecture contre une école où l'on apprend à construire paraît bien obsolète tant l'architecture convoque en permanence les deux termes parmi tant d'autres que notre monde ne cesse de glisser dans le quotidien. Apprendre aujourd'hui c'est apprendre à concevoir en organisant le recours à la transversalité des

La question de la formation des architectes allant sans cesse de l'ensemble au détail sous excède les limites de son cadre en interrogeant une toile règlementaire aux mailles toujours la profession dans les relations qu'elle entretient plus fines et à l'architecture stratifiée en couches avec la société. Elle repose en filigrane la collées les unes aux autres rendant la réalité question de l'intérêt public couplée à celle du du métier un peu plus étanche chaque jour métier au travers de ses divers modes d'exercice, aux jeunes architectes dont l'expérience est en

Le passage, après la réforme de l'enseignement Si la profession a le devoir de se mêler de la

au territoire et à la ville ?

Les attentes sont aujourd'hui liées à la culture architecturale du public. Pour faire évoluer les Parallèlement à cette tendance normalisatrice attentes, contenues souvent pour le particulier de la durée des études d'architecture en Europe, dans le relookage de la maison façon D&co, les barèmes d'honoraires ont été dissous par la vers la sensibilité au dessin du pavé de la France dans la potion européenne de la libre place, au traitement de la grille, à la qualité concurrence dont nous avons, il y a plus de dix de l'équipement public, de l'hôpital, de la ans déjà, été parmi les premiers bons élèves boutique de mode, de la boulangerie ou de de Bruxelles à en appliquer la doxa que nos l'école, c'est à la maternelle précisément que la voisins allemands diffèrent encore... Le recours sensibilisation à l'architecture doit entrer pour obligatoire à l'architecte – institué par la Loi de préparer la culture architecturale et la sensibilité 77 – a solidifié son amendement dérogatoire à l'espace des citoyens et des maîtres d'ouvrage

ont mutés en 190 m² par inflation thermique La sensibilisation aux arts plastiques est entrée dû les faire passer à 150 m² de plancher. Une 🌎 et l'architecture ? Encore un effort Mesdames nouvelle preuve de l'efficacité du lobby des et Messieurs les Ministres de la Culture ET de constructeurs qui contribuent par ailleurs, avec l'Enseignement pour organiser la préparation les lotissements à la découpe, à l'excellence du des citoyens de demain à vivre sur des territoires modèle territorial de nos périphéries urbaines enfin dessinés par les architectes et recycler les et de nos campagnes mitées durablement par pans entiers du pays dévastés par les dommages cercles concentriques – ne faut-il pas rappeler collatéraux que la dérogation à la loi de 77 a

Jean-Paul Cassulo

Président du Conseil Régional des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### « CE QUI SERA A TOUJOURS ETE »1

Comment former les architectes pour qu'ils puissent cesse renouvelée qui se situe sur les bords du remplir leurs missions professionnelles, leur rôle social politique et de médiation dans la société du XXI<sup>ème</sup> siècle ?

Cette question, posée par le Conseil National de l'Ordre des Architectes lors des "Matinales" des 14 février et 4 avril 2013 a fait l'objet de propositions apprentissage à partir de la mise en place du projet, autour de quatre grands axes :

- 1- De l'école à l'exercice d'une profession 2- Des écoles autonomes adossées aux
- grands pôles universitaires 3- Développer la recherche doctorale et
- donner la possibilité d'en faire un moment du parcours professionnel
- 4- Organiser avec la profession, la formation continue de la profession.

Etrangement, le lieu de l'agence, celui où l'on se confronte avec la réalité du métier, n'est pas cité, ne serait ce qu'une seule fois, dans cette série de propositions... Chronique d'une disparition annoncée (celle de nos agences) ou désengagement ultime au profit des marchands du temple (ceux là même qui prétendent nous former après avoir inventer de nouvelles règles) ? C'est le principe même de la transmission d'un savoir qui est ainsi mis à mal. L'enseignement de l'architecture n'est pas épargné par ces bouleversements qui tendent invariablement à discréditer pour ensuite mieux légiférer, en toute légitimité.

#### L'APPARITION ET LA NECESSITE

Alors que le métier s'apprend par la pratique et rejoint l'idée d'un apprentissage par la nécessité, notamment celle d'une confrontation constructive, l'école à travers le temps de la découverte, va qu'on se disposait à inventer et l'on ne voit que ce mettre en place un apprentissage de notions d'acquisitions. Acquisition d'une discipline, d'un savoir issus de la lente émergence et de l'apparition d'une connaissance. L'école apprend à apprendre. l'architecture, qui de par sa nature <u>même</u> reste inaccessible à tout savoir organisé ? Si l'architecte reformule le désir, le sien et celui des autres, comment apprendre à reformuler un désir qui ne vous appartient pas et sans cesse s'échappe, nous théorique<sup>3</sup> » tout en le confrontant au réel. Cette

#### « FAIRE UN PROJET C'EST CONSTRUIRE

Face à ces enjeux, l'école représente encore le lieu de la mise en place d'une logique, d'une série de mécanismes, de procédés, de stratagèmes pour relier entre elles des images incohérentes, mouvantes, changeantes et incontrôlables immédiatement. Si l'école s'inscrit dans le formalisme universitaire, elle lui résiste, parce qu'être architecte signifie s'abandonner au plaisir de la pensée, de la curiosité, d'une attention sans projet, Ed. Parenthèses, 2013

visible, sur les champs de l'indicible

d'analyse et instaurer les moments de la pensée projectuelle. Cet enseignement qui ne saurait suivre un développement linéaire se fonde sur un pour qu'un enchaînement de compréhension succède aux moments de production.

Cette attitude du « faire » suppose de se tenir au cœur des conflits, des compromis, des métissages, des transformations et des tensions qui caractérisent la réalité

Cette attitude éthique mentale et esthétique

suppose de conquérir des bases de travail. Cette attitude demande de mettre en place, déjà et plus que jamais, des processus de résistance face à l'humanisme colonialiste de l'interdisciplinarité à tout va, des règlements proliférants, des catalogues simplificateurs, des listes de bonne conscience, environnemental réducteur, des labels imbéciles, des alibis factices, de l'égalitarisme sclérosant, des conducteurs d'opérations frustrés, des maîtres

Nous vivons dans un temps de l'immédiateté et de l'universel où l'accélération constante modifie le mode d'acquisition des savoirs, pose la question de leur diffusion, change le rapport à la mémoire, à sa conservation et à sa transmission.

d'ouvrages complices et aliénants.

Face à ces changements, l'école, le lieu de l'apprentissage et de l'autonomie disciplinaire expérimente la mise en place d'une capacité d'invention et d'assimilation correspondant à une maturité morale et technique : on emprunte ce que l'on cherche

Le temps même des études en est transformé. Il ne s'agit plus d'une acquisition basée sur la linéarité dans le temps, mais sur un apprentissage itératif basé sur l'espace : il faut apprendre à aller chercher le savoir là où il se trouve, au moment le plus juste par rapport à ses propres moyens d'assimilation et de compréhension. De soi. Et du monde.

L'école nourrit le projet d'une « intranquillité implacable nécessité du doute constitue une résistance salutaire à l'entreprise mortifère de la mise en comptabilité du monde.

> Jean-Michel Fradkin Conseille

2. Livio Vaccini, Capolavori, Ed. du Linteau, 2006 3. Rafael Moneo, Intranquillité théorique et stratégie du

#### **DE QUOI LA HMO EST-ELLE LE SIGNE?**

L'acronyme HMO me fait bien volontiers penser à d'automatismes professionnels... en vrac, la ami Rudy ; mais au-delà de ce HACHE-AIME-MAUX, se pose bien le problème de la formation de

l'architecte en milieu français. C'est la question de l'apprentissage de l'architecture Mais que peut-on apprendre en six mois... dans une comme métier qui nous est posée.

Dans l'ancienne école, les élèves architectes études s'étiraient dans le temps, bien souvent audelà de dix années, c'était une véritable formation

dans une densité scolaire qui n'offre pas la possibilité professionnelle... ainsi le Diplômé d'Etat a échappé à toute mise en situation... il a pu s'exonérer du réel... éviter de s'affronter au difficile.

Le déficit d'expérience est considéré par la reconnaissance après le Diplôme d'Etat de manière à valider, une non-dangerosité professionnelle...! d'exercice... de la reconnaissance du nécessaire

s'accomplit hors les murs de l'école..

Cet apprentissage est la confrontation d'acquisitions théoriques à une pratique en vrai du métier..

société, si ce n'est ce que nous sommes.

Tel est bien le dilemme de l'architecte, s'édifier luimême pour aider et assister la société à s'édifier Aussi la question de l'apprentissage de l'architecture

comme métier, renvoie bien à l'engagement dans une voie exigeante, ne trouvant sa légitimité que dans notre disponibilité au service de la société. De tout cela, la Hachemo en est bien loin... 6 mois un confrère dans le meilleur des cas... car on peut aussi hachémoter dans une bureaucratie publique.. Encore que même des ateliers d'architectes sont L'objectif est de figurer une transmission

sécurisation d'un dossier, la gestion assurantielle, différents modes d'exercice professionnel, la gestion d'un dossier etc

profession informent aujourd'hui une pratique plus

De manière générale, en Europe, après le diplôme, Dans les années 70, l'étudiant pouvait encore faire existe une licence d'exercice qui ne saurait s'obtenir le « nègre » en agence... l'habitude était encore sans un apprentissage d'au moins 3 années., présente, le dessin à la main offrait aisément des 📉 avec vérification effective des acquis... quand on si pressés ?

Telle qu'envisagée actuellement, l'habilitation professionnel, d'une à deux semaines, exigés quelaue sorte à une sorte de baptême aui permettra au diplômé d'interroger à nouveau sa vocation... L'actuelle habilitation qui permet d'accroître un une réussite, est en réalité neutre. Celle-ci n'a pas d'effet, ni en mal, ni en bien.

l'illusion d'un possible exercice de la profession à

La HMO assez contestée par les étudiants lors de sa mise en place constituerait en fait un leurre de école d'architecture..

professionnel, il conviendrait, plutôt que de dresser nouveaux architectes à réfléchir à leur responsabilité objectifs de vie à se donner

Acceptons les 6 mois, puisqu'il en est ainsi, mais sport de combat si telle est l'architecture selon notre éminent confrère.

> Jean-Michel Battesti Conseiller en charge de la doctrine et de la déontologie

#### **COMPOSITION DU CONSEIL**

Président Jean-Paul Cassulo Architecte DPLG à Avignon (84) Architecte DPLG à Aix en Provence (13) Architecte DPLG à Toulon (83) Vice-Président

Architecte DPLG à Nice (06)

Architecte DPLG à Forcalquier

Conseiller en charge

Jean-Luc Coulomb

Jean-Michel Fradkin

Architecte DPLG

Bernard Heams

Architecte DPLG à Nice (06)

Conseiller

Conseiller

Jean Marta

Trésorier Adjoint Secrétaire général adjoint Architecte DPLG à Saint Raphaël (83)

de la formation continue

François Tourneur Architecte DPLG à Marseille (13) Conseiller en charge de la doctrine et de la déontologie

Architecte DPLG à Marseille (13)

Conseillère Architecte DPLG à la Cadière

Architecte DPLG à Jonquerettes (84)

Architecte DPLG à Marseille (13)

Jean-Michel Battesti

Marie Parente

d'Azur (83)

Bénédicte Riffard

Jean-Luc Rolland

Conseiller

Architecte DPLG à Toulon (83)

#### **CONSEILLERS**

Didier Babel

Vice-Présidente

Christiane Mars

François Averous Sophie Deruaz Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13) Conseillère Architecte DPLG à Marseille (13)

Conseiller Architecte ENSAIS à Nice (06)

Architecte DPLG à Marseille (13)

Pascale Birotteau Conseillère Architecte DPLG aux Pennes-Mirabeau (13)

Jean-Luc Corriol

Philippe Navoni Architecte DPLG à Marseille (13) Architecte DPLG à Nice (06)

Chargée du tableau

Anne-Marie Felder

Assistance et conseils

Micheline Sanchez

04 96 12 24 01

annemarie.felder@croapaca.fr

04 96 12 24 04

Architecte DESA à Nice (06)

Gérard Vollenweider Architecte DPLG à Cannes (06)

Paul Wagner

Architecte DPLG à Gap (05)

et de Gestion

Emmanuelle Fauvet

et communication

Laura Lefèvre 04 96 12 24 07

Chargée de Communication

emmanuelle.fauvet@croapaca.fr

Assistante administrative

laura.lefevre@croapaca.fr

#### LES SERVICES DE L'ORDRE

Directrice juridique Françoise Loddo 04 96 12 24 02 francoise.loddo@croapaca.fr

Assistante juridique Isabelle Bonnevalle 04 96 12 24 03

mercredis et vendredis de 14h à 17h

04 9612 24 00

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

12, boulevard Théodore Thurner - 13006 Marseille Tél: 04 96 12 24 00 - Fax: 04 91 42 71 78 ordredesarchitectes@croapaca.fr www.architectes-paca.org

## LA FORMATION CONTINUE DES ARCHITECTES, **UNE OPPORTUNITÉ...**

Au delà de la formation initiale des architectes et Au delà de ces aspects individuels, les séances de la sensibilisation des citoyens dès le plus jeune de formation continue constituent un lieu de âge à leur cadre de vie, il est également nécessaire rencontres qui enrichissent chacun par la mise en que les architectes diplômés entretiennent et commun d'expériences, et permettent de s'extraire améliorent leurs compétences tout au long de leur d'un exercice professionnel trop souvent solitaire.

L'évolution rapide des modes de vie et des demandes envers notre profession, les progrès la société : loi SRU, réformes régulières du permis de techniques, les nouvelles technologies, les construire, constructions sismiques, acoustique... La participation massive des architectes à des imposent une veille permanente pour permettre formations sur le sujet du développement durable de maintenir la profession à la hauteur de nos et des réglementations thermiques a contribué à

Notre code de déontologie est clair sur cette il contribue et participe à cet effet à des activités notamment à celles acceptées par l'ordre des et renforce la légitimité de notre profession.

A la manière de l'ensemble des autres professions réglementées, l'ordre des architectes et les syndicats, dans le respect des prérogatives de chacun, partagent l'objectif de mise en œuvre d'une politique volontaire et incitative de formation

Les syndicats proposent des offres de formation adaptées aux architectes par le biais du Groupe pour l'Education Permanente des Architectes (GEPA) au plan national, du SESAME en région

Les conseils régionaux travaillent à la mise en place des thèmes de formation prioritaires pour la profession, le conseil national a recensé l'offre de formation sur l'ensemble du territoire et a mis en place une déclaration en ligne sur son site.

L'amélioration des compétences doit tenir compte sans salariés, situation géographique, secteur d'activité en particulier. Il s'agit donc de poursuivre longues, e.learning, interventions en agence.

ambitions et de répondre aux attentes de la société. une meilleure reconnaissance du positionnement de notre profession sur ces thèmes.

nos compétences pendant notre vie professionnelle favorise l'épanouissement de chacun d'entre nous

**Gérard Thorel** Secrétaire général

#### **TABLEAU DE L'ORDRE**

INSCRIPTIONS INDIVIDUELL	ES		
ALLIOT Vincent	.DPLG	(06)	libé
ANDRIC VUCINIC Branka	.Architecte	(06)	libé
BORIES Michaël	.DEA	(06)	sal
CASTEU Rémy	DPLG	(06)	libéral-sa
LA ROSA Luciano	.DFAUR	(06)	libé
MAZZELLA DI BOSCO Marion	.DPLG	(06)	libé
MATHERN P.Guillaume	.DPLG	(06)	ass
ORTIZ Ricardo	.EAIRT	(06)	libé
PETRACCI Zdenka	.ENSAIS	(06)	libé
VITE Daniel	.DHES	(06)	ass
ZENTELIN Guillemette	.DPLG	(06)	libė

BORIES Michaël	.DEA	(06)	salc
CASTEU Rémy	DPLG	(06)	libéral-sal
LA ROSA Luciano	DFAUR	(06)	libé
MAZZELLA DI BOSCO Marion	.DPLG	(06)	libé
MATHERN P.Guillaume	.DPLG	(06)	ass
ORTIZ Ricardo	EAIRT	(06)	libé
PETRACCI Zdenka	ENSAIS	(06)	libé
VITE Daniel	DHES	(06)	ass
ZENTELIN Guillemette	.DPLG	(06)	libé
AZAMBERTI Franck	.DPLG	(13)	libé
BLANC Nicolas	.DEA	(13)	libé
HUPIN Alexis	DEA	(13)	libé

INSCRIPTION SOCIETES	
SAS SINECLAVO	0
SARL ARCHITEVA	0
SARL ATELIER SIGMA T4	0
SARL ATELIER CORAIL	0
SARL L'ARCHI-TECTE	0
SARL LIONEL CESAROLE ARCHITECTE	
SARL KAMAE	
SARI HINOD ARCHITECTES	

SAS SINECEAVO	U
SARL ARCHITEVA	d
SARL ATELIER SIGMA T4(	d
SARL ATELIER CORAIL	b
SARL L'ARCHI-TECTE	b
SARL LIONEL CESAROLE ARCHITECTE	١
SARL KAMAE	١
SARL JUNOD ARCHITECTES	١

SLANCHIN Jean-Tyes	04	demission
NOLO Bernard		
ARZIARI Jean-Marie	06	démission
BARBERA Alain	06	démission
CAUSSE Jean	06	cessation d'activité
COHEN CHICLI Yaël	06	cessation d'activité
GARCIA-SUAREZ Gérard	06	cessation d'activité
GAUTIER Philippe	06	décès
GENET Catherine-Charlotte	06	cessation d'activité
LIEUTIER Vincent	06	transféré autre CR
RIGAULT Francis	06	cessation d'activité
SMITH Anthony	06	démission
TAYER Cédric	06	démission
BAROT Henri		
BOUDOU Philippe	13	démission
OUSQUET Philippe	13	démission
BUCHOTTE François	13	démission
CANSELIET Jean-Paul	13	décès
CASTELLA Jean-Marc	13	cessation d'activité
CONSOLONI Rémy		
CPOZE Dimitri	12	transféré autro CP

en retraite	JUGY Agnès	13 démission
on	LOPEZ-MATA José	13 décès
on	MASUT Amandine	transfér
n d'activité	NABIH Abdelhakim	13 démission
n d'activité	NAIDON Sylvie	13 démission
n d'activité	PELLETIER MICHEL Nicole	13cessatio
	PIQUEREZ Gabriel	
n d'activité	SATAF Jamel	13cessatio
é autre CR		
n d'activité	JAGER Alexandra	83 cessatio
on	OTTIN-PECCHIO Christian	83 cessatio
on	CAPITAO Sandra	84cessatio
en retraite	POZZI Marco	84cessatio
on	BLUMERT Anja	hors régioncessatio
on	DEBROAS Bernard	hors région démission
on		hors région démission
	DEMETRESCU Vladimir	hors région démission
n d'activité	HOUCKE-CIOSI Ivar	hors région démission
n d'activité	SOLANS Fabien	hors région démission
é autre CR	UPTON-HANSEN Jonas	hors région démission

DAKOT Hellit	o uepuit eti teliulle	I OZZI Murco	
BOUDOU Philippe1	13 démission	BLUMERT Anja	hors régioncessation d'act
BOUSQUET Philippe 1	13 démission	DEBROAS Bernard	hors région démission
BUCHOTTE François	13 démission	DEMETRESCU Lizica	hors région démission
CANSELIET Jean-Paul			hors région démission
CASTELLA Jean-Marc	3 cessation d'activité	HOUCKE-CIOSI Ivar	hors région démission
CONSOLONI Rémy	3 cessation d'activité	SOLANS Fabien	hors région démission
CROZE Dimitri			hors régiondémission
RADIATIONS SOCIETES SARL ATELIER DUPLESSIS ALLIONE ARCHI SARL ATELIER D'ARCHITECTURE B.C.P. SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B	06	SARL INOVIA	NHIO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE
HONORARIAT			
MURAILLAT Jean	05	PELLETIER-MICHEL Nicole	
CAUSSE Jean	06	SARXIAN Edouard	
RIGAULT Francis	06	OTTIN-PECCHIO Christian	
	13		

Le Conseil de l'Ordre, Lors des séances du 14/06/13 et du 12/07/13 A procédé quy ins et radiations suivantes

<b>NSCRIPTIONS INDIVIDU</b>	ELLES		
ALLIOT Vincent	DPLG	(06) libéral	J
ANDRIC VUCINIC Branka	Architecte	(06) libéral	
ORIES Michaël	DEA	(06) salarié	
CASTEU Rémy	DPLG	(06) libéral-salarié	٨
A ROSA Luciano	DFAUR	(06) libéral	F
MAZZELLA DI BOSCO Marion	DPLG	(06) libéral	S
MATHERN P.Guillaume	DPLG	(06) associé	1
ORTIZ Ricardo	EAIRT	(06) libéral	(
PETRACCI Zdenka	ENSAIS	(06) libéral	[
/ITE Daniel	DHES	(06) associé	
ZENTELIN Guillemette			
ZAMBERTI Franck	DPLG	(13) libéral	,

	DEA(06) salarié	LECLERC Cyprien	DEA	(13) lib
	DPLG(06) libéral-salarié	MEERSCHNECK Frédérique	DPLG	(13) ass
	DFAUR(06) libéral	PLAGNES Laurent	DPLG	(13) lib
Marion	DPLG(06) libéral	SORIA Julien	DPLG	(13) libéral - a
	DPLG(06) associé	TSANGARAKIS André	DPLG	(13) lib
	EAIRT(06) libéral	CARLON Serge	DPLG	(83) libe
	ENSAIS(06) libéral	DROUIN Elodie	DEA	(83) libe
	DHES(06) associé	LEFEBVRE Alain	DPLG	(83) ass
	DPLG(06) libéral	ZIPPER Jean-Philippe	DPLG	(83) lib
	DPLG(13) libéral	MERCIER Damien	DPLG	(84) lib
	DEA(13) libéral	MORENO Antoine	DPLG	(84) libe
	DEA(13)libéral	TIMPANARO Julien	DAUC	(84) libo

INSCRIPTION SOCIETES	
SAS SINECLAVO	06
SARL ARCHITEVA	06
SARL ATELIER SIGMA T4	06
SARL ATELIER CORAIL	06
SARL L'ARCHI-TECTE	06
SARL LIONEL CESAROLE ARCHITECTE	13
SARL KAMAE	13

6 SARL ON / OFF COLLECTIF ARCHITECTES
6 SARL PANARCHITECTURE
6 SAS D'EXPERTISE D'URBANISME ET D'EXPERTISES (S.A.
6 SARL ARC-ID ARCHITECTURE
6 SARL ACT-ARCHI
3 SARL ARCHI-CAP
3 SASU CABINET GIUSEPPI
3 SARL SKALA

RADIATIONS INDIVIDU	ELLES	
BLANCHIN Jean-Yves	04	démission
NOLO Bernard	04	départ en retraite
ARZIARI Jean-Marie	06	démission
BARBERA Alain	06	démission
CAUSSE Jean	06	cessation d'activité
COHEN CHICLI Yaël	06	cessation d'activité
GARCIA-SUAREZ Gérard	06	cessation d'activité
GAUTIER Philippe	06	décès
GENET Catherine-Charlotte	06	cessation d'activité
LIEUTIER Vincent	06	transféré autre CR
RIGAULT Francis	06	cessation d'activité
SMITH Anthony	06	démission
TAYER Cédric		
BAROT Henri	13	départ en retraite
BOUDOU Philippe	13	démission
BOUSQUET Philippe	13	démission

out mand			20122 //0 (// 3000	
Alain	06	démission	MASUT Amandine	13transféré au
Jean	06	cessation d'activité	NABIH Abdelhakim	13 démission
CHICLI Yaël	06	cessation d'activité	NAIDON Sylvie	13 démission
SUAREZ Gérard	06	cessation d'activité	PELLETIER MICHEL Nicole	13cessation d
Philippe	06	décès	PIQUEREZ Gabriel	13 démission
Catherine-Charlotte	06	cessation d'activité	SATAF Jamel	13cessation d
Vincent	06	transféré autre CR	VERCELLINO Guy	13cessation d
Francis	06	cessation d'activité	JAGER Alexandra	83 cessation d
nthony	06	démission	OTTIN-PECCHIO Christian	83 cessation d
		démission	CAPITAO Sandra	84 cessation d
lenri	13	départ en retraite	POZZI Marco	84 cessation d
J Philippe	13	démission	BLUMERT Anja	
JET Philippe	13	démission	DEBROAS Bernard	hors régiondémission
TE François	13	démission	DEMETRESCU Lizica	hors régiondémission
ET Jean-Paul	13	décès	DEMETRESCU Vladimir	hors régiondémission
A Jean-Marc	13	cessation d'activité	HOUCKE-CIOSI Ivar	hors régiondémission
ONI Rémy	13	cessation d'activité	SOLANS Fabien	hors régiondémission
Dimitri	13	transféré autre CR	UPTON-HANSEN Jonas	hors régiondémission

	10		DEPLOYO DELLIGITA	
BUCHOTTE François				hors régiondémission
CANSELIET Jean-Paul			DEMETRESCU Vladimir	
CASTELLA Jean-Marc			HOUCKE-CIOSI Ivar	
CONSOLONI Rémy	13	cessation d'activité	SOLANS Fabien	hors région démission
CROZE Dimitri			UPTON-HANSEN Jonas	hors régiondémission
RADIATIONS SOCIETE SARL ATELIER DUPLESSIS ALLIO	NE ARCHITECTES		SARL ATELIER SMITH & SEGURA SARL INOVIA EURL CHRISTIAN OTTIN-PECCHIO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE	
SARL ATELIER D'ARCHITECTURE SARL ATELIER DE LA PLAGE		06		
SARL ATELIER D'ARCHITECTURE SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B		06		
SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B HONORARIAT		06 06	EURL CHRISTIAN OTTIN-PECCH	IO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE
SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B HONORARIAT MURAILLAT Jean			EURL CHRISTIAN OTTIN-PECCH PELLETIER-MICHEL Nicole	IO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE
SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B  HONORARIAT MURAILLAT Jean CAUSSE Jean			EURL CHRISTIAN OTTIN-PECCH PELLETIER-MICHEL Nicole	IO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE
SARL ATELIER DE LA PLAGE SARL F & B HONORARIAT MURAILLAT Jean			PELLETIER-MICHEL Nicole	IO BIO ARCHITECTE EN PROVENCE

# **AGENDA**

DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES P.A.C.A.

#### **DE MAI A SEPTEMBRE 2013** Lundi 6 mai

Mercredi 10 juillet

Vendredi 12 juillet

Vendredi 19 juillet

Mercredi 24 juillet

Vendredi 06 septembre

Mercredi 11 septembre

Mardi 7 mai Conciliation Lundi 13 mai Mardi 21 mai Participation à la Commission Commande Publique / Juste rémunération - Conseil National, Paris Mercredi 22 mai Participation à la journée jeunes inscrits MAV, Ordre des Architectes, Marseille Jeudi 23 mai Participation à une réunion d'échange avec la délégation du Var de l'Association des Paralysés de France, Toulon Réunion du bureau Vendredi 24 mai Séance du Conseil Ordre des Architectes, Marseille Lundi 27 mai Jeudi 6 juin Participation à la réunion de concertation des organismes de Formation – Conseil National, Paris Conciliation Vendredi 7 juin Participation au Comité de Pilotage juridique – Conseil National, Paris Participation au Conseil d'Administration du CAUE 13, Marseille Conciliation Réunion d'échange avec la délégation régionale de l'Association des Paralysés de France, Lundi 10 juin Ordre des Architectes, Marseille Jeudi 13 juin Participation à l'Assemblée Générale de BDM Vendredi 14 juin Séminaire interne, Couvent de la Tourette Samedi 15 juin Séance du Conseil, Couvent de la Tourette Lundi 17 juin Mardi 18 juin Réunion d'échange avec les parlementaires au Sénat, Paris Participation à l'Assemblée Générale de l'Ecole d'Avignon, Avignon Mercredi 19 juin Jeudi 20 juin Participation à l'Assemblée Générale du CERC PACA, Marseille Réunion d'échange avec l'Ordre des Avocats du barreau de Marseille, Marseille Jeudi 27 et vendredi 28 juin Commission de Contrôle des Finances, Lyon Conférence des Régions, Lyon Comité de pilotage, Architectures en ligne Mercredi 3 juillet Ordre des Architectes, Marseille Inter région Grand Sud, Ma<u>rseille</u> Vendredi 5 juillet Lundi 8 juillet Participation au Comité d'experts, Fond d'Innovation pour l'Habitat, Marseille

Mercredi 25 septembre Réunion d'échange avec la sous commission départementale d'accessibilité du Vaucluse Comité de pilotage, Architectures en ligne Ordre des Architectes, Marseille Comité de pilotage Communication Grand Sud, Montpellier Vendredi 27 septembre

Réunion du bureau

Séance du Conseil

Réunion du bureau

Séance du Conseil

Ordre des Architectes, Marseille

Ordre des Architectes, Marseille

Participation à l'Assemblée Générale du SESAME

Premier tour des élections régionales ordinales

#### LE PRIX **DES DIPLOMES** 2012

Porté par le Syndicat des Architectes des Bouches- Maison de l'Architecture et de la Ville PACA du-Rhône en partenariat avec le CROA PACA, le CAUE 13, la DRAC PACA et l'ENSA-M, le Prix des Tél : 04 96 12 24 10 Diplômes met en lumière les projets présentés par les étudiants au terme de leur cursus à l'Ecole Nationale mav-paca@wanadoo.fr www.ma-lereseau.org/paca/

La lauréate 2012 est Zoé Martin-Gousset pour « CUISINES EN FRICHE » son projet : « La route paysage, les temps du Mercredi 11 septembre 2013 littoral ».

### **NOUVELLES VIDEOS DISPONIBLES** SUR **ARCHITECTURES EN LIGNE**

Première plateforme vidéo régionale de diffusion de la Samedi 21 septembre à 16 heures culture architecturale en PACA avec prés de 15 000 vidéos vues depuis son lancement, Architectures en ligne vous propose de voir ou de revoir les dernières de l'architecture de mener une réflexion sur

#### **PROCHAINES** DATES DE LA MAV

#### Pour sa 6<sup>ème</sup> édition, 36 candidats ont présenté leur « **BANQUET SCIENTIFIQUE** » DANS LE CADRE DU FESTIVAL

Friche Belle de Mai (coproduction Friche Belle de Mai et MAV PACA) Le programme détaillé est à consulter sur : http://issuu.com/lafriche\_bdm/docs/cuisines\_ en\_friche\_programme

## JOURNÉES DU PATRIMOINE

#### **LEÇONS DU THORONET** CONFÉRENCE DE HENRI GAUDIN

- Jean-Patrice Calori, Agence CAB, Equerre d'argent
2012
- Les lauréats des AJAP 2012 : Atelier CALAS et PAN

#### **EXPOSITION** « ARCHITECTURES DE PAPIER » vendredi 4 octobre

samedi 7 décembre Magiciens du papier, Ingrid Siliakus, Peter Callesen, Béatrice Coron, Stéphanie Beck et Mathilde Nivet nous entraînent dans des rêves éveillés. sont peuplées de bâtiments insolites. Habillées de lumière ces petites architectures prennent vie et nous racontent des histoires extraordinaires.

8-12 ans sur inscription (T. 04 96 12 24 13 / mavpaca 1@orange.fr)

















Réunion Plénière Communication Interne - Conseil National, Paris

# 08 PRINTEMPS-ÉTÉ 2013

## DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ORDRE DES ARCHITECTES

